

## Année scolaire 2024- 2025

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

#### ÉCOLE :EPPU Marcel Pagnol

#### Coordonnées de l'école :

8 allée P. Riquet 31150 Lespinasse  
Tél : 05 34 27 29 30  
Mél : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

#### Direction : Mme Sandie FREMON

#### Date de la réunion : mardi 5 novembre 2024

Ouverture et fermeture de séance : ouverture séance 18h05 fermeture 20h03

#### PRÉSENCES

##### Équipe enseignante

Mme FREMON, directrice  
Mme BARRE, adjointe  
Mme DERAMBURE, adjointe  
Mme JEAN, adjointe  
Mme TERRANCLE, adjointe  
Mme. BEKHEIRA, adjointe  
Mme HILAIRE, adjointe  
Mme. WEZEL ,adjointe  
Mme BAUSOR , adjointe  
Mme MONTEIL, adjointe  
Mme ROUMIGUIER, adjointe  
Mme RICHARD, adjointe  
Mme OUVRIEUX, adjointe  
Mme SAINTAGNE, adjointe

##### Représentant de la mairie

Mme BEN BELAID  
Conseillère municipale chargée  
des affaires scolaires  
  
Mr THIRION  
Chargé de coopération CTG

##### Représentants des parents d'élèves

**Mme BURGALAT**, titulaire (M5/EE6)  
**Mme CORONAT**, titulaire (EE4/E2)  
**Mme MONCHY**, titulaire (E3)  
**Mme MERLIN**, titulaire (M3/EE5)  
**Mme SOPENA**, titulaire (EE2)  
**Mme BISQUERRA**, suppléante (M4)  
**Mme DOSSANTOS**, suppléante (E2)  
**Mme ROS**, suppléante (E5)  
**Mr GIANGOGORIO**, suppléant (M5)

RASÉD : Mme MARTIN  
Psychologue scolaire

Mr MARQUE, Inspecteur de l'Education Nationale

Présents invités : Mme LOOGEN, directrice de l'ALAE , Mme DUNAC Karine, directrice adjointe de l'ALAE

Absents excusés : Mr ALENCON Maire ; Mme Domingues (enseignante), Mme Wicquart (enseignante)

Les axes abordés	Propositions ou conclusions														
Préambule	Tour de table présentation.														
<p style="text-align: center;"><b><u>1) VIE SCOLAIRE</u></b></p> <p>a) <i>Fonctionnement de l'école</i></p> <p>- Bilan de rentrée</p> <p>- Vote du règlement du conseil d'école</p> <p>- Vote du nouveau règlement intérieur de l'école</p> <p>- Charte des parents accompagnateurs</p> <p>b) <i>Relation école-familles :</i></p> <p>- Elections des représentants de parents : résultat du scrutin</p> <p>- Possibilité de mettre en place un vote électronique à la rentrée 2025</p>	<p><b>1)a)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'équipe enseignante est stable :</b></li> </ul> <p>Quatre nouvelles enseignantes ont été affectées sur l'école.</p> <p>Depuis le 5 novembre, l'école accueille un service civique.</p> <p>La nouvelle directrice remercie l'équipe enseignante, municipale et les parents pour leur accueil au sein de ses nouvelles fonctions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vote du règlement intérieur du conseil d'école :</b></li> </ul> <p>Ce règlement doit être voté à chaque 1<sup>er</sup> conseil d'école afin que tous ses membres aient connaissance du fonctionnement d'un conseil d'école et notamment des modes de délibération s'il y a lieu.</p> <p><i>POUR : 23 (unanimité) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vote du nouveau règlement intérieur de l'école</b> entièrement remanié pour davantage de lisibilité auprès des familles et des élèves.</li> </ul> <p>Le changement le plus important concerne les entrées/sorties des élèves. Pour les retards ou les rendez-vous ponctuels, il est demandé aux parents de venir chercher ou ramener les enfants sur le temps de récréation. Pour les soins réguliers, les entrées se font en fonction des horaires établis par les autorisations fournies en début d'année.</p> <p><i>POUR : 23 (unanimité) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vote de la charte des parents accompagnateurs :</b></li> </ul> <p>Afin que le rôle des parents qui auront l'occasion d'accompagner les classes lors de sorties scolaires soit claire et respecté.</p> <p>Cette charte sera donnée à signer avant chaque sortie. Si le parent a déjà accompagné sur l'année scolaire, il ne sera pas utile de lui faire resigner.</p> <p><i>POUR : 23 (unanimité) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</i></p> <p><b>1)b)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les élections des parents d'élèves du 13/10/24 :</b></li> </ul> <table border="1" data-bbox="496 1570 1158 1704"> <thead> <tr> <th colspan="2">Participation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Modalité de vote</td> <td>Exclusivement par correspondance</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'inscrits</td> <td>561</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants</td> <td>268</td> </tr> <tr> <td>Nombre de bulletins blancs ou nuls</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Nombre de suffrages exprimés (S)</td> <td>252</td> </tr> <tr> <td>Taux de participation</td> <td>47,77%</td> </tr> </tbody> </table> <p>15 parents élus titulaires 12 parents élus suppléants 13 classes sur 15 sont représentées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un vote électronique pour l'an prochain ?</b></li> </ul> <p>La question se pose depuis quelques années sur la possibilité de mettre en place un vote électronique pour la rentrée 2025. Plusieurs prestataires existent. La mairie et la directrice sont en lien étroit pour étudier la question. Cette modalité de vote permettrait un gain de temps pour les parents d'élèves élus et la directrice et une</p>	Participation		Modalité de vote	Exclusivement par correspondance	Nombre d'inscrits	561	Nombre de votants	268	Nombre de bulletins blancs ou nuls	16	Nombre de suffrages exprimés (S)	252	Taux de participation	47,77%
Participation															
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance														
Nombre d'inscrits	561														
Nombre de votants	268														
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16														
Nombre de suffrages exprimés (S)	252														
Taux de participation	47,77%														

<p>-Carnet de suivi (cycle 1) / LSU (cycle 2 et 3)</p> <p>-Modalités de rencontres et de communication parents/ professeurs</p> <p>c)Périscolaire /restauration scolaire :</p> <p>-CLAE : présentation de l'équipe, des et du fonctionnement</p>	<p>économie de papier non négligeable.</p> <p>Lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2024/2025, un vote sera réalisé pour que ce système de vote soit effectif dès la rentrée 2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suivi des élèves</b></li> </ul> <p>Au cycle 1, de nouveaux carnets de suivis sont en place pour les élèves de PS et MS depuis mai 2024 afin de permettre aux parents une meilleure visibilité des progrès de leurs enfants. Les GS actuels ont encore l'ancienne version des carnets de suivi numérique.</p> <p>Aux cycles 2 et 3, les LSU (livrets scolaires uniques) sont en place, avec un accès numérique. Les parents doivent se connecter avec leur code educonnect pour y avoir accès. L'école ne peut pas avoir accès aux codes des parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modalités de communication et de rencontres parents/ professeurs</b></li> </ul> <p>L'ENT One permet une communication aisée entre les enseignantes et les parents. La rentrée sans ENT nous a permis d'en percevoir toute son utilité. Il est rappelé que les règles de politesse et de courtoisie s'appliquent dans les mails. L'équipe éducative de l'école rappelle qu'elle a un droit de déconnexion le week-end, les soirs et les vacances.</p> <p>Les mails envoyés sur le temps scolaire ne peuvent pas être lus pendant le temps de classe mais sont traités au plus vite par les enseignantes.</p> <p>Les enseignantes peuvent rencontrer les parents sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous téléphonique).</p> <p>Chaque enseignante a fait une réunion de rentrée au mois de septembre.</p> <p><b>1)c) Le CLAE</b></p> <p>Présentation de l'équipe de direction : Mme LOOGEN Theresa, directrice de l'ALAE, Mme DUNAC Karine, directrice adjointe de l'ALAE</p> <p>Actions communes avec l'école : Grande lessive (reportée au 8 novembre), conseil de enfants, médiation par les pairs, nuit de la lecture</p> <p>Fonctionnement : un conseil spécifique pour les questions afférant au péri scolaire au lieu courant novembre.</p>
<p><b><u>2)VIE PEDAGOGIQUE</u></b></p> <p>a) <i>Effectifs et structure</i></p> <p>-Constat de rentrée</p>	<p><b>2)a)</b></p> <p>Le 2/09/24, l'école a ouvert avec 6 classes de maternelles et 8 classes d'élémentaires.</p> <p>Les effectifs très conséquents en élémentaire ont amené Mr l'inspecteur à venir faire un comptage dès le 02/09/24.</p> <p>Le 6/09/24 la commission du DASDEN a entériné l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe en élémentaire ce qui a permis de réduire les effectifs par classe.</p> <p>Dès le mardi 10/09/24 les élèves ont été à nouveaux répartis grâce à la réactivité des enseignantes qui ont réétudié toutes les répartitions pour faire en sorte que les classes soient équilibrées. Mme Derambure a pris ses fonctions sur la nouvelle classe dès le 09/09/24.</p> <p>Durant la première période, il y a eu 4 radiations et 6 nouvelles inscriptions. Le turn over de ce début d'année scolaire est très important.</p>

Effectifs au 5 novembre 2024 :

Lundi 4 novembre 2024

### EFFECTIFS ECOLE

Répartition par niveau 2024-2025		Répartition par classe 2024-2025		
<b>CYCLE I</b>	<b>153</b>	PS/MS - 15/10	25	M1
PS	58	PS/MS/GS - 10/8/8	26	M3
MS	47	PS/MS - 16/10	26	M5
GS	48	PS/MS - 17/9	26	M4
<b>CYCLE II</b>	<b>136</b>	MS/GS - 10/16	26	E4
CP	42	GS	24	E5
CE1	42	CP/CE1 - 18/8	26	EE5
CE2	52	CP	24	EE4
<b>CYCLE III</b>	<b>106</b>	CE1/CE2 - 17/12	29	EE6
CM1	39	CE1/CE2 - 17/12	29	EE7
CM2	67	CE2	28	E3
<b>TOTAL</b>	<b>395</b>	CM1/CM2 - 10/17	27	E1
		CM1/CM2 - 10/15	25	EE2
		CM1/CM2 - 10/17	27	EE1
		CM1/CM2 - 9/18	27	E2
		<b>TOTAL</b>	<b>395</b>	

Les CE1/ CE2 sont très nombreux. Les autres classes ont des effectifs importants malgré l'ouverture en début d'année.

En maternelle, l'équipe enseignante remarque que de nombreux enfants à besoin particuliers ont fait leur rentrée à l'école et que le fait que deux classes soient sans ATSEM le matin ne permet pas une bonne prise en compte de leurs difficultés.

Les ATSEM étant moins disponibles pour chaque classe, certains dispositifs notamment de communication envers les familles ne peuvent être renouvelés. Les conditions de travail en maternelle pour les enseignantes et les ATSEM se sont dégradées du fait du manque de moyen humain. L'équipe enseignante du groupe scolaire associée aux parents d'élèves élus réitèrent leur demande d'envisager l'attribution d'une cinquième ATSEM.

L'équipe remercie la Mairie d'avoir essayé de remplacer systématiquement les ATSEM absentes.

Mme Ben Belaïd précise que la mairie est bien consciente des problématiques mais n'a pas de solution supplémentaire à proposer pour l'instant. Elle continuera à remplacer les absences des ATSEM dans la mesure du possible.

b)  
Projets pédagogiques et  
activités éducatives

-Résultats des évaluations  
nationales

### 2b)

#### Résultats des évaluations nationales :

Toutes les classes du CP au CM2 ont passé dès la rentrée des évaluations nationales en math et en français...Les parents des élèves identifiés comme étant en difficultés ont été avertis par les enseignantes. Les APC ont été constitués en fonction de ces résultats.

Pour le moment l'école n'a pas reçu les résultats de circonscription qui permettront de savoir comment l'école se situe par rapport aux autres écoles.

#### Evaluation d'école :

-Evaluation d'école

<p>-Calendrier des activités d'école -Projets pédagogiques des cycles</p>	<p>Cette année le groupe scolaire Marcel Pagnol a été choisi pour faire une évaluation d'école. Il s'agit d'une évaluation visant à améliorer le service public d'enseignement scolaire. Elle dégagera notamment des pistes pour rédiger un projet d'école dans le but d'apporter une valeur supplémentaire au bien-être et à la réussite des élèves.</p> <p>Dans un premier temps, cette évaluation est fondée sur une démarche participative et notamment la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation qui doit être finalisé mi-février 2025. Ce rapport doit être rédigé par les équipes enseignantes autour de 4 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les apprentissages et les parcours de l'élève (l'enseignement)</li> <li>-La vie et le bien être des élèves ( le climat scolaire)</li> <li>-Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école</li> <li>-L'école dans son environnement institutionnel et partenarial</li> </ul> <p>Dans un deuxième temps, des évaluateurs externes ( directeur, IEN, cpc) rencontreront des membres de la communauté éducative afin d'échanger sur les contenus.</p> <p>Enfin un rapport de l'équipe d'évaluateurs sera adressé à l'école. Une synthèse sera présentée dans la mesure du possible lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2024/2025.</p> <p><b>Projets pédagogiques et calendrier provisoire :</b></p> <p><b>Groupe scolaire :</b> toutes les classes se sont inscrites pour participer au Prix des incorruptibles qui a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants .</p> <p>La nuit de la lecture : en partenariat avec l'ALAE se déroulera le soir du vendredi 24 janvier. Certaines enseignantes participeront à cet évènement.</p> <p>Echanges entre classes de CM1/CM2 et classes de maternelle : participation à des ateliers cuisines pour développer le langage , favoriser les interactions entre pairs, développer la confiance en soi et la responsabilisation des plus grands.</p> <p>Lectures d'histoires des CM1/CM2 aux maternelles pour favoriser la lecture à voix haute et l'écoute.</p> <p><b>Cycle 1 :</b> travail sur le thème vivant /non vivant</p> <p>En période 1 sortie au jardin du ricotier de Fenouillet</p> <p>Projet en collaboration avec Claire Bèges à la BCD</p> <p>En P2 : sortie de proximité autour du lac du Bocage pour créer une collection de feuilles</p> <p>+sortie cinéma le 6/12 au castelia de Castelginest pour voir « Le grand Noël des animaux »</p> <p>Le vendredi 13/12 : marché de Noël dans le hall de la maternelle : vente des objets confectionnés lors de la semaine d'ateliers avec les parents au profit de la coopérative scolaire.</p>
---	--

**Cycle natation :**

Bassin d'apprentissage de Blagnac pour les GS

**1<sup>ère</sup> phase** classes de Mmes Hilaire et Terrance: du 19/03/25 au 28/04/25 les lundis de 14h à 15h (départ de l'école 13h35/ retour 15h45) et les mercredis de 10h à 11h (départ de l'école à 9h25 retour à 11h45)

**2<sup>ème</sup> phase** classe de Mme Bekheira: du 05/05/25 au 07/06/25 les lundis de 14h à 15h (départ de l'école 13h35/ retour 15h45) et les mercredis de 10h à 11h (départ de l'école à 9h25 retour à 11h45)

**Cycle 2 et Cycle 3 :Projet annuel sur la nature**

Participation à la Grande lessive décalée au 8 novembre du fait du mauvais temps le jour officiel

Travail sur la course du Vendée Globe

Rallye Maths sans frontière Occitanie

Journée NAH : un questionnaire sera rempli par les enfants du CE2 au CM2 le jeudi 7 novembre. La synthèse des questionnaires sera ensuite analysée par l'équipe enseignante afin de mettre en œuvre les dispositifs nécessaires au bien être des élèves à l'école.

**Cycle 2 :**

Le 8/11 les élèves du cycle 2 se rendront en bus à la salle du canal des Deux mers pour assister à un spectacle offert par la Mairie intitulé : Plastique à la Dérive par la Cie des papillons bleus.

La directrice a engagé une concertation avec le service culturel de la Mairie afin que les spectacles proposés à l'avenir soient en lien avec les thématiques travaillées et que chaque enfant puisse bénéficier au moins une fois dans sa scolarité d'un spectacle offert.

Classes CP et CP/CE1 : projet intergénérationnel (cartes de vœux réalisées par les élèves qui seront distribuées avec les colis de Noël aux aînés/ goûter/ jeux de société, partage d'expériences)

+ classe découverte en projet : séjour à La Pouzaque, centre agréé dans le Tarn du 12 au 13 mai 2025. La décision finale se fera fin novembre, et sera soumise à l'accord de l'inspection de l'éducation nationale.

Suite à un sondage, quelques familles restent à convaincre pour qu'elles acceptent de laisser partir leur enfant.

L'inspection de l'Éducation Nationale peut refuser le départ des classes s'il y a trop de refus de familles. Les raisons financières ne sont pas un frein à ce jour. Des actions pourront être proposées pour baisser le coût du projet. Les enseignantes auront besoin d'aide pour les organiser si le projet se concrétise.

Classe de CE2 va à la médiathèque de Lespinasse régulièrement ainsi qu'à la BCD de l'école

Le 11/12 sortie cinéma au Castelia de Castelginest : film d'animation sur le thème de la préservation de la forêt d'Amazonie et de son peuple : "Sauvages".

<p>c) <i>Parcours de l'élève</i> -Parcours citoyen</p>	<p><b>Cycle 3 :</b></p> <p>Opéra urbain : sortie offerte par Toulouse Métropole qui a bénéficié à une classe de CM1/CM2 en septembre.</p> <p>Mobili pass : calendrier et modalités seront mis en place pendant la période 2. Les élèves pourront utiliser la piste municipale près du bocage.</p> <p>Le 19 novembre , les 4 classes de CM1/CM2 bénéficieront d'une session de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires avec l'association Ruban Bleu qui prend en charge financièrement la totalité des sessions (intervention + transports).</p> <p><b>Cycle natation :</b></p> <p>Les jeudis, 2 créneaux</p> <p>1<sup>er</sup> : 10h / 10h55</p> <p>2<sup>ème</sup> : 11h / 11h55</p> <p>Du 06/03/25 au 26/06/25 = 12 séances ( pas de séance les 17/04 ; 24/04 ; 01/05 ; 08/05 et 29/05)</p> <p><b>2)c)</b></p> <p><b>Parcours citoyen :</b></p> <p>Pour rappel, adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.</p> <p>Au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol, plusieurs actions sont menées cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à l'élection des délégués des élèves en élémentaire, un conseil des délégués s'est constitué : 2 délégués titulaires et 2 suppléants par classe. Des commissions avec les délégués auront lieu deux fois par période, en coopération avec l'équipe du centre de loisirs et la directrice du groupe scolaire. Ces commissions se dérouleront sur le temps méridien pour le repas et les commissions et sur le temps scolaire pour les séances plénières de mise en commun. Trois commissions seront effectives et traiteront des sujets différents qui auront été discutés en amont dans les classes avec les enseignantes : L'école ; la restauration, le périscolaire</li> <li>• Participation volontaire d'élèves du cycle 3 à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. 14 élèves se sont portés volontaires en accord avec leur famille pour participer à ce moment de mémoire en chantant la Marseillaise des enfants.</li> </ul> <p>- Le sujet des médiateurs et de leur formation sera traité en concertation avec l'école et le centre de loisirs dans l'année afin que ce dispositif puisse être pérennisé.</p>
--	---

-Parcours santé

- Le programme phare et la méthode de la préoccupation partagée est toujours en vigueur sur l'école. Pas de déclenchement de procédure depuis la rentrée. Un questionnaire sera rempli par les élèves du CE2 au CM2 le jeudi 7 novembre. Un retour sur les réponses sera fait lors du second conseil d'école.

**Parcours santé :**

Le parcours éducatif de santé prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective.

Au cycle 1 l'attention sera plus particulièrement portée sur l'éducation à l'alimentation et au goût, la promotion de l'activité physique tous les jours ainsi que la découverte des règles d'hygiène simples

Au cycle 2 : l'attention sera plus particulièrement portée sur la promotion de l'activité physique et le respect de l'autre.

Au cycle 3 : l'attention sera plus particulièrement portée sur vie affective + égalité fille/garçon. Comme l'an dernier, une intervention spécifique en partenariat avec l'infirmière de Lespinasse et des étudiants sera réalisée auprès des élèves le 16 janvier 2025 pour aborder ce sujet.

d) Aide, élèves à besoin éducatifs particuliers  
- APC

**2)d)**

Les **APC** (activités pédagogiques complémentaires) se font tous les jours de la semaine selon chaque enseignante, en petit groupe (minimum 2) sur un objectif défini par l'enseignante. Les parents dont les enfants bénéficient de ce dispositif sont informés en amont. Les demandes d'autorisations ont été données en début d'année, il y a moins de 5 refus de parents.

**APC 2024/2025**

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
11h45 / 12h15		M1+M3+M4+M5+E 4+E5		
16h / 16h45	EE4 + EE5 + EE6+ EE7 + E3	E1 + EE1+EE2+EE4 + EE5	E1 +E3 + EE1+EE2 M1+M3+M4+M5+E 4+E5	EE6+ EE7

-CLAS

Le **CLAS** (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un dispositif partenarial, hors temps scolaire qui s'adresse localement aux enfants du CP à la 3<sup>ème</sup>. Il regroupe l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, appui et ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours au sein de leur environnement local ou familial.

Les enseignantes en partenariat avec Mr Eric Stramare ont repéré les enfants qui pourraient bénéficier de ce dispositif. L'engagement des familles et l'assiduité de l'année dernière ont été pris en compte pour « sélectionner » les élèves. Mr Stramare a pu contacter les familles. Certaines ont refusé de bénéficier de ce dispositif. 12 enfants du cycle 2 et 12 enfants du cycle 3 bénéficieront de ce dispositif dès la rentrée de la période 2.

-Soutien renforcé

Le **soutien renforcé du PACTE** : trois enseignantes souhaitent cette année proposer à leurs élèves le nécessitant des heures de soutien renforcé sur les savoirs fondamentaux. Pour chaque enseignante volontaire, 24 heures sur l'année seront dédiées à ce dispositif. Les enfants et leurs responsables légaux sont informés en amont et l'autorisation des parents est nécessaire.

<p>- RASED</p>	<p><b>LE RASED</b> (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)</p> <p>Depuis la rentrée Mme Lucile Martin, psychologue de l'éducation nationale , a pris ses fonctions sur notre circonscription. Elle appuie de ses compétences l'équipe pédagogique de l'école. Elle l'aide à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Elle réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies. Elle mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives. Lorsque cela paraît souhaitable, la psychologue scolaire peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.</p> <p>Mme Martin est sur l'école les jeudis. Elle peut être contactée par les parents par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:Lucile.Martin2@ac-toulouse.fr">Lucile.Martin2@ac-toulouse.fr</a></p>
<p>- AESH</p>	<p><b>Les AESH</b> ( accompagnant des élèves en situation de handicap)</p> <p>Sur le groupe Marcel Pagnol, 4 AESH sont présentes à plein temps (96 heures) pour s'occuper de 11 enfants notifiés MDPH (5 individuels et 6 collectifs).</p> <p>La mairie a accepté de rémunérer une AESH sur la pause méridienne. L'Éducation Nationale, dont c'est la compétence) devrait prendre le relais en janvier.</p> <p>Du fait du manque d'AESH et pour que tous les enfants notifiés puissent bénéficier d'un accompagnement efficace, certaines familles ont accepté un aménagement du temps de scolarité de leur enfant ce qui libère du temps AESH pour les autres.</p> <p>La situation est très tendue d'autant plus que des demandes sont en cours auprès de la MDPH (7 demandes) et de nouvelles notifications sont attendus pour la fin de l'année. De plus, plusieurs nouveaux arrivants sur l'école n'ont pas encore de dossier déposé à la MDPH mais nécessiterait un accompagnement particulier (2 situations). Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) est informé de cette situation.</p> <p>L'équipe enseignante tient à remercier les AESH en place pour leur adaptabilité au quotidien et leur investissement auprès des enfants.</p>
<p><b>3) SANTE, SECURITE, EQUIPEMENT</b></p> <p>a) Santé des élèves</p> <p>- PAI</p> <p>-</p> <p>PMI et médecine scolaire</p>	<p><b>3)a)</b></p> <p>20 enfants bénéficient d'un PAI (Projet d'accueil individualisé) sur le groupe scolaire.</p> <p>Il est rappelé qu'aucun médicament ne peut être donné à un enfant pendant le temps scolaire sans PAI. Il est bon de rappeler également qu'aucun médicament ne peut se trouver dans le cartable d'un élève pendant le temps scolaire et ce pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.</p> <p>Un enfant malade ne doit pas être mis à l'école .</p> <p>La PMI (Protection Maternelle Infantile) de secteur essaiera de faire passer un contrôle aux enfants nés entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021 (3-4 ans).</p>



#### 4) COOPERATIVE SCOLAIRE

- Présentation des mandataires
- Bilan

Mme Delphine Richard reste la mandataire pour la coopérative scolaire Élémentaire.

Dons parents : cela revient à environ 8€ par enfant (en augmentation par rapport à l'an dernier)

Mme Delphine Hilaire devient la nouvelle mandataire de la coopérative scolaire de la maternelle.

#### Point coopérative scolaire au 02/11/24

Année 2024-2025 (élémentaire) :

a) Solde bancaire au 01/09/2024 : + 7217.44

b) Tableau Dépenses / Recettes au 02/11/2024

Dépenses		Recettes	
Régie d'avance 150€ x 9 enseignantes	1350.00	Participation des familles à la coopérative scolaire	2075.00
Adhésion OCCE + assurance	630.01	Don de L'APEL	500.00
Total	1980.01	Total	2575.00

c) Solde au 02/11/24 :

Solde sur le relevé bancaire au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	7217.44
- dépenses	- 1980.01
+ recettes	+ 2 575.00
- 1 chèque de 790.00 € qui n'avait pas encore été encaissé au 01/09/24	- 790.00
= Solde disponible au 02/11/24	= 7 022.43

#### COOPERATIVE MATERNELLE

Solde au 31 août 2024 : 4395 €

Dons des familles de début d'année : 1241 € pour 153 élèves (8.11 / élève)

(en 2023 : 630 € pour 120 élèves - 5.25€/élève)

Solde sur le compte au 01/11/24 : 5492 €

Don APEL 300€ utilisé pour acheter des vélos

- Dépenses début année

Cotisation OCCE : 399€

- Dépenses prévues

Régie d'avance : 150€/ classe -> 900€

Prix des incorruptibles

- Recettes prévues :

Photos, marché de Noël, subvention mairie

**Dates à retenir**

**PPMS intrusion : mercredi 27/11**

	<b>Marché de Noël des maternelles : vendredi 13/12</b>
	<b>2<sup>ème</sup> conseil d'école : 13 mars 2025</b>

**Séance levée à 20h03**

**Secrétaire de séance :**

**Compte rendu rédigé par : Rozenn BARRE**

**Date et signature, 05/11/2024**

A photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored, textured paper. The signature is stylized and appears to read 'Rozenn Barre'.